

## **Impact de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine sur les prix des Produits Agricoles Transformés**

**Dr. Herve Wouapi**

**Chercheur Associé**

**M. Haiwang Djamo**

**Analyste de Recherche**

**M. Henri Kouam**

**Fondateur & Directeur Exécutif**



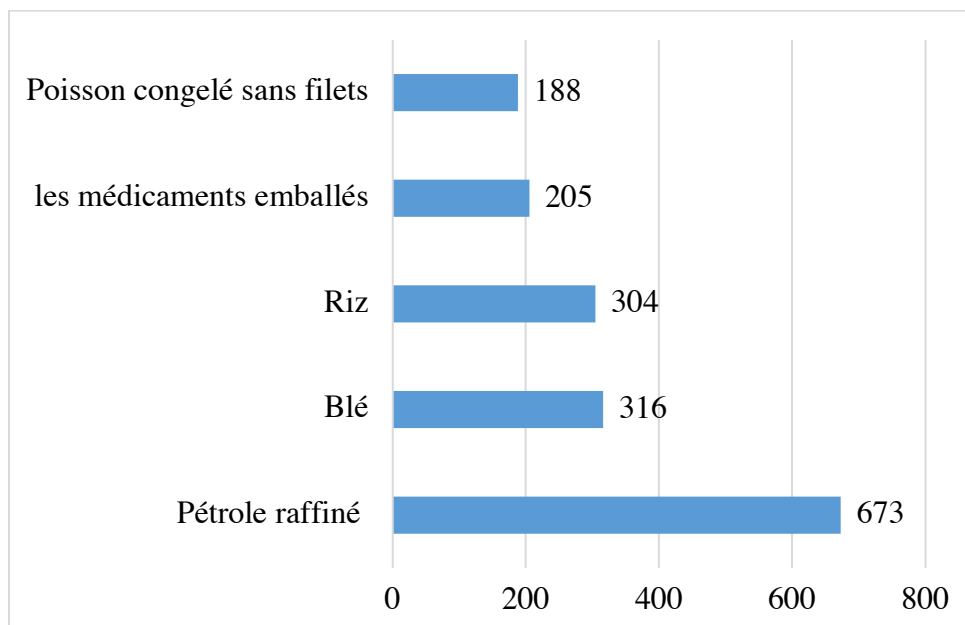
**Pour Cite:** Wouapi, H., Djamo, H. F. & Kouam, H. (2024). Impact de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine sur les prix des Produits Agricoles Transformés, Cameroon Economic Policy Institute (CEPI), 24 (12).

## Introduction

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) est un accord commercial signé en 2018 par 54 pays, qui vise à créer le plus grand espace de libre-échange au monde en nombre de pays participants. La ZLECAf pourrait stimuler le commerce intra-africain de 52,3% d'ici 2025, augmenter les revenus jusqu'à \$450 milliards d'ici 2035 et sortir 30 millions d'Africains de la pauvreté extrême ([Rao, 2023](#)). Dans le cadre de la ZLECAf, les droits de douane de 90 % des marchandises libéralisées seront réduits au plus tard en 2030 et de 7% en 2035. Les pays sont autorisés à taxer 3% des biens produits.

Le secteur agricole joue un rôle central dans les économies africaines, puisqu'il représente plus d'un tiers du produit national brut et des recettes d'exportation, et qu'il emploie plus de 60 % de la population du continent. Ce secteur est donc essentiel pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Conscient de son importance dans l'économie camerounaise, ce brief politique analyse l'impact de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine sur les prix des Produits agricoles transformés.

**Figure 1 : Importations des produits Agricoles au Cameroun (\$ Million)**

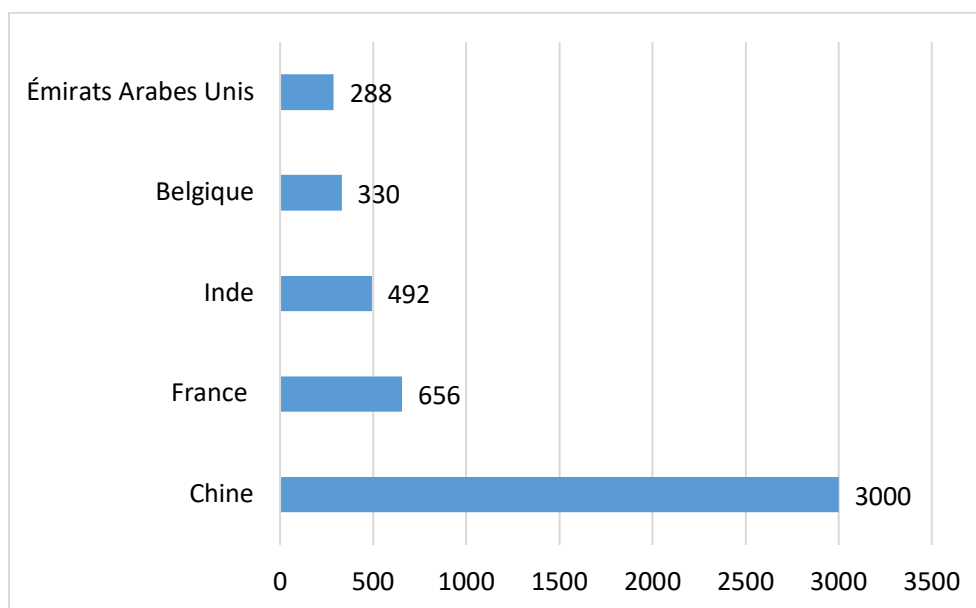


Source : [OEC, 2024](#)

## Importations des produits agricoles au Cameroun

Alors que la ZLECAf vas créer des marchés pour des producteurs locaux, ça va faciliter les importations des produits agricoles. Notons que les principales importations du Cameroun sont le pétrole raffiné (\$673 millions), le blé (\$316 millions), le riz (\$304), les médicaments emballés (\$205 millions) et le poisson congelé sans filets (\$188 millions). Ces produits sont importés principalement de la Chine, la France, l'Inde, la Belgique, et les Émirats arabes unis (Figure 2)

**Figure 2 : Principaux partenaires à l'importation du Cameroun**



Source : [OEC, 2023](#)

### i. Panorama du Secteur Agricole au Cameroun

Le secteur agri-agro au Cameroun, qui se répartit sur cinq grandes zones agro-écologiques, représente quelque 50 % des recettes d'exportation, 80 % de la contribution du secteur primaire au PIB du pays au PIB et emploie entre 70 et 80 % de la population active (SND 30). La population agricole du Cameroun est essentiellement composée d'exploitations familiales agricoles (EFA) qui représentent quelque 70 % de la population agricole (INS, 2010). Il s'agit de petits agriculteurs qui à eux tous seuls sont responsables de la production de quelque 80 % des denrées alimentaires du pays.

Avec des systèmes d'exploitation agricoles qui progressivement s'intègrent aux marchés et aux filières, on note une augmentation accrue de l'utilisation d'intrants agricoles par les producteurs et leurs corollaires sur l'environnement biophysique et les risques pour la santé humaine.

Par ailleurs, les tendances en matière de production de cultures vivrières et commerciales affichent de faibles performances avec des niveaux de productions en deçà des attentes (Ndedi, 2017). Ceci est davantage exacerbé à la fois par les risques climatiques et des stress non climatiques (Epule & Bryant, 2015). Le rythme de déforestation, de perte de biodiversité et de changement d'affectation des terres s'accroît et met à rude épreuve la résilience des systèmes de production agricole pour lesquels il est urgent de déployer des stratégies idoines qui aident à augmenter les rendements, à mettre les jeunes à contribution en actionnant les leviers de la digitalisation et l'assainissement de l'écosystème entrepreneurial et adapter l'agriculture aux risques climatiques (Epule & Bryant, 2016).

## **ii. Aperçu de l'inflation sur les produits agricoles (1990 – 2022)**

L'inflation sur les produits agricoles est en nette accélération et se traduit par l'évolution des prix alimentaires conséquemment à l'augmentation exogène des cours internationaux des matières premières agricoles et des risques climatiques. Cette accélération de l'inflation sur les produits agricoles au Cameroun fragilise les équilibres macroéconomiques en déséquilibrant la balance commerciale et l'équilibre de la balance des paiements. Ceci dit, l'évolution du niveau général des prix s'est accélérée passant de 2,3% en 2021 à 6,3% en 2022 pour se situer autour de 7,4% en moyenne annuelle en 2023 en raison des effets conjugués des externalités du conflit Russo-Ukrainien et la hausse des prix du carburant à la pompe enregistrée en début d'année 2024.

Selon une étude de l'Institut National de la Statistique bien que l'évolution des prix à la consommation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées ait presque toujours été le principal facteur d'accélération de l'inflation, en 2023, ce sont les prix du transport qui traduisent à suffire l'accélération enregistrée sur les trois fonctions suivantes : (i) meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer (+7,2% en 2023 contre +5,6% en 2022); (ii) transports (+15,0% contre +2,7%); (iii) produits alimentaires et boissons non alcoolisées, dont l'accroissement est estimé à +10,8% en 2023 contre 12,7% en 2022 (MINEPAT, 2024).

Il convient de noter que cette fonction transport représente le troisième poste de consommation des ménages avec un poids estimé à 11,3% des dépenses de consommation totales, directement après les fonctions "produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (31,8%), et "logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (12,9%). Au demeurant, les sources de l'inflation restent essentiellement alimentées par la hausse des prix des produits locaux (8,1%) et, dans une certaine mesure, la hausse des coûts de production des entreprises elle-même tributaire de l'augmentation des prix des intrants importés.

### iii. Impact Prévu de la ZLECAF sur les Produits Agricoles

Un des objectifs assignés à la ZLECAF est de promouvoir le développement industriel à travers la diversification et le développement des chaînes de valeurs régionales, le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire. La ZLECAF rassemble 54 pays, plus de 1,2 milliard de personnes et un PIB supérieur à 2,5 milliards de dollars et peut ainsi constituer une force puissante pour favoriser le positionnement de l'Afrique dans l'échiquier de l'économie mondiale.

Au niveau continental, la ZLECAF peut promouvoir l'intégration régionale et permettre d'accroître considérablement le commerce et les investissements intra-africains. C'est le cas au Cameroun où on observe l'émergence du commerce préférentiel au titre de la ZLECAF sur des produits pour lesquels les règles d'origine sont conclues.

A titre d'illustration, le Cameroun a exporté vers le Ghana des safous séchés, des ananas séchés et du thé au gingembre. Le Cameroun classe ces produits dans la « catégorie B », dite des produits locaux. Cette catégorie se compose de 6,99% de lignes tarifaires, soit un total de 408 produits que le Cameroun va libéraliser sur 13 ans avec un moratoire de 5 ans. La « catégorie A », elle, renferme les produits (importés et non produits localement) qui subiront une libéralisation rapide. Elle est composée de 90,01% de lignes tarifaires, soit 5255 produits.

Ce groupe de produits sera démantelé en utilisant une approche dite linéaire, sur une période de 10 ans, pour aboutir à un droit de douane nul. Au regard des contraintes liées au fonctionnement des unions douanières, le Cameroun s'est associé aux 5 autres pays de la CEMAC pour élaborer de manière consensuelle cette offre tarifaire.

Ainsi donc, la ZLECAF a le potentiel de booster les échanges commerciaux intra-africains, stimuler les possibilités de diversification industrielle et créer des emplois en tirant parti du commerce en tant que moteur de la croissance économique.

#### **iv. Le rôle des TVA et Impositions Douanières sur les prix**

La TVA et les tarifs douaniers sont des instruments de politique commerciale employés par les Etats pour se protéger contre la concurrence extérieure. L'un des enjeux majeurs de ces derniers est leur impact sur les prix des produits. La possibilité pour les entreprises de déduire une partie de la TVA de leurs dépenses influence directement le coût de production des biens et services, et donc le prix final proposé aux consommateurs ([Geay, 2015](#)). Dans le cadre de la ZLECAF en effet, la TVA aura un impact sur la compétitivité des produits importés par rapport aux produits nationaux. Si un pays applique un taux de TVA plus élevé que ses partenaires commerciaux, cela peut augmenter les coûts des produits importés et favoriser les produits locaux. Et, la variation des taux de TVA au sein de la ZLECAF pourrait donc créer des distorsions entre les pays. Les impositions douanières quant à elles, ont pour objectif de protéger la production nationale en rendant les produits importés plus chers.

La réduction ou l'élimination des droits de douane entre les pays membres pourrait potentiellement entraîner une baisse des prix pour les consommateurs finaux, car les coûts de production pourraient diminuer en raison de l'accès à des intrants moins chers provenant d'autres pays membres ([Haile-Gabriel, 2021](#)). L'harmonisation des politiques fiscales et la réduction des barrières tarifaires peuvent donc contribuer à renforcer le commerce intra-africain et à stimuler le développement économique sur le continent.

#### **Recommandations**

- 1. Augmenter les investissements dans les infrastructures des chaînes de valeur régionales.*
- 2. Aligner les systèmes institutionnels et réglementaires nationaux sur les protocoles commerciaux régionaux et continentaux.*
- 3. Soutenir le renforcement des capacités des États membres pour qu'ils se conforment aux mesures sanitaires et phytosanitaires internationales.*
- 4. Accroître les investissements dans les infrastructures physiques pour le transport et la communication, la transformation et le stockage des produits agricoles, les laboratoires, les systèmes de contrôle aux frontières.*



5. *Inciter le secteur privé à investir dans le développement des infrastructures par le biais du mécanisme de partenariat public-privé*
6. *Lancer des initiatives pour renforcer les infrastructures, les systèmes d'information et les services afin de faciliter l'accès aux marchés régionaux.*

## **Conclusions**

Le secteur agricole est essentiel pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. La libre échange va progressivement intégrer les exploitants agricoles aux marchés et aux filières, on note une augmentation accrue de l'utilisation d'intrants agricoles par les producteurs et leurs corolaires sur l'environnement. La ZLECAf va réduire les prix des intrants agricoles, augmenter la consommation alors que l'harmonisation des politiques fiscales et la réduction des barrières tarifaires peuvent donc contribuer à renforcer le commerce intra-africain et à stimuler le développement économique sur le continent.

Ceci dit, l'évolution du niveau général des prix s'est accélérée passant de 2,3% en 2021 à 6,3% en 2022 pour se situer autour de 7,4% en moyenne annuelle en 2023 en raison des effets conjugués des externalités du conflit Russo-Ukrainien et la hausse des prix du carburant à la pompe enregistrée en début d'année 2024. La libre échange peut réduire les tensions inflationnistes, mais nous illustrons que la variation des taux de TVA au sein de la ZLECAf pourrait donc créer des distorsions entre les pays. Les impositions douanières quant à elles, ont pour objectif de protéger la production nationale en rendant les produits importés plus chers. Pour bénéficier de la ZLECAf, il faut favoriser le développement des infrastructures physique et digitale et encourager les exportations et importations.

## **Références**

1. Geay, C. (2015). La taxe sur la valeur ajoutée : l'incidence économique de la TVA. Rapport particulier N°3. <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/20151216-rapport-Geay-incidence-eco-TVA.pdf>
2. Epule, T. E., Peng, C., Lepage, C. & Zhi, C. (2015). Le dilemme des précipitations et de la déforestation pour la production céréalière dans la région soudano-sahélienne du Cameroun. *J. Agric. Sci*, tome 4, p. 1 - 10
3. Epule, T. E. & Bryant, C. R. (2016). Facteurs de la stagnation de la production arable et politiques de lutte contre la stagnation basée sur une analyse systématique des facteurs et

agents de la production arable au Cameroun Politique d'aménagement du territoire, volume 42, p. 664 – 672.

4. Haile-Gabriel, A. (2021). L'agriculture, la clé du libre-échange en Afrique. <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mai-2021/lagriculture-la-cl%C3%A9-du-libre-%C3%A9change-en-afrique>
5. INS. (2024). Evolution de l'inflation au Cameroun au cours de l'année 2023.
6. MINEPAT. (2024). Rapport sur l'Economie Camerounaise en 2023 « Le Cameroun à l'Epreuve de la Dépolarisation Géo-Économique Mondiale.
7. Rao, P. (2023). L'initiative de commerce guidé de la ZLECAf prend son envol et vise à faciliter et à stimuler le commerce intra-africain. Afrique Renouveau, Organisations Nationale des Nations Unies. <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/octobre-2022/linitiative-de-commerce-guid%C3%A9-de-la-zlecaf-prend-son-envol-et-vise-%C3%A0-faciliter#:~:text=Dans%20le%20cadre%20de%20la%20ZLECAf%2C%20les%20droits%20de%20douane.taxer%203%20%25%20des%20biens%20produits>